

COUDOULET

PROGRAMME D'ANIMATION

ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Du 16 au 27 février 2026



LUNDI 16 FÉVRIER

- Jeux de présentation et découverte du thème
- Jeux de ronde
- Ludothèque
- Petits jeux sportifs



MARDI 17 FÉVRIER

- Création d'un pixel art
- Décoration de l'accueil de loisirs
- Jeux musicaux
- Création d'un cahier de coloriage Messieurs Madames



MERCREDI 18 FÉVRIER

- Réalisation de masques
- Fabrication d'un jeu de memory géant
- Land art dans les bois
- Atelier lecture



JEUDI 19 FÉVRIER

- Ludothèque
- Jeux de ronde
- Atelier crêpes
- Initiation au vélo



VENDREDI 20 FÉVRIER

- Matinée à thème
- Création de marque page
- Initiation au vélo
- Petits jeux sportifs



LUNDI 23 FÉVRIER

- Jeux de présentation et découverte du thème
- Réalisation en play mais
- Land Art dans les bois
- « Recherche et trouve » dans les bois du Coudoulet



MARDI 24 FÉVRIER

- Création d'un pixel art
- Fabrication de bijoux en perles
- Réalisation de décoration en peinture
- Atelier cuisine : gâteau au chocolat



MERCREDI 25 FÉVRIER

- Petits jeux sportifs
- Devinettes sur le thème des Messieurs et Mesdames
- Création d'un jeu de Dobble
- Ludothèque

JEUDI 26 FÉVRIER

- Initiation au vélo
- Jeux sportifs
- Parcours de motricité
- Atelier de pâte à modeler



VENDREDI 27 FÉVRIER

- Matinée à thème
- Après - midi festive
- Parcours d'habileté
- Jeux musicaux



Formules d'accueil et horaires

Le dossier d'inscription est obligatoire et préalable à toute fréquentation du centre.

L'accueil est organisé en deux formules :

- La journée : 7h30-18h30

- La ½ journée : 7h30-12h30 & 13h30-18h30

L'arrivée des enfants est échelonnée entre :

7h30 et 9h30 puis entre 13h30 et 14h30

Le départ des enfant est échelonné entre :

12h00 et 12h30 (pour la formule matin)

puis entre 17h00 et 18h30 (pour les autres formules)

Informations générales :

- Le départ des enfants se fait sous l'autorité d'une tierce personne majeure, munie d'une pièce d'identité.
- Il est déconseillé aux enfants d'amener au centre des objets personnels ou de valeur. La direction déclinera toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.
- Pour des raisons d'organisation et d'encadrement, certaines animations proposées sont soumises à une préinscription auprès de la direction pendant le séjour.
- Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié. La nature des animations ainsi que leur programmation sont définies en fonction du public accueilli et peuvent être modifiées à tout moment par l'organisateur.
- Il est également recommandé de marquer les effets personnels de vos jeunes enfants à leur nom .Merci de prévoir : un gilet ou une veste, une casquette et des chaussures fermées.

Traitement médicaux :

Les parents doivent se rapprocher de l'équipe de direction.